

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille quatorze, le 15 décembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques (pouvoir de Mr PELLOUX Jacques).

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, Mme VAGINAY Sophie (pouvoir de Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène), DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice , FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BOUGUYON Yvan, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, COLLOMB Stéphane, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES : Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie et M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. Jacques MARTIN.

Délibération n°2014/130

OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN VERTU DES DELEGATIONS QUI LUI ONT ETE DONNEES PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 5 MAI 2014.

Le Conseil de Communauté,
Vu sa délibération visée en objet,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

- **PREND ACTE** des décisions du Président visées ci-dessous :

- Décision 2014/027 du 01/10/2014 :
INSERTION TGV MAGAZINE ENTREE HIVER POUR UN MONTANT DE 18 207.00 € HT AUPRES DE MEDIAS ET SUPPORTS.

- Décision 2014/028 du 01/10/2014 :
PLAN DE COMMUNICATION RADIO HIVER 2014/2015 POUR UN MONTANT DE 4 239.00 € HT AUPRES DE DICI REGIE.

- Décision 2014/029 du 02/10/2014 :
DENEIGEMENT AERODROME AUPRES D'EIFPAGE TRAVAUX PUBLICS

- Décision 2014/030 du 06/10/2014 :
CAMPAGNE COMMUNICATION RADIOS HIVER POUR UN MONTANT DE 10 083.98 € HT AUPRES DE REGIE FREQUENCE ESPACE.

- Décision 2014/031 du 09/10/2014 :
INSERTION PUBLICITE GROUPE LA PROVENCE POUR UN MONTANT DE 36 081.50 € HT AUPRES DE LA PROVENCE PUBLICITE.

- Décision 2014/032 du 15/10/2014 :
TRAVAUX DE REPROGRAPHIE PCS ET DICRIM POUR UN MONTANT DE 12 810.00 € HT AUPRES DE DEUX PONTS.

- Décision 2014/033 du 23/10/2014 :
ACQUISITION EPI POUR UN MONTANT DE 2 392.55 € HT AUPRES DE SND CHEVALLIER.

- Décision 2014/034 du 23/10/2014 :
ACQUISITION EPI POUR UN MONTANT DE 5 759.24 € HT AUPRES DE ABRAM.

- Décision 2014/035 du 24/10/2014 :
CAMPAGNE COMMUNICATION ALPES 1 DE NOV 2014 A OCT 2015 POUR UN MONTANT DE 10 035.00 € HT AUPRES DE EG ACTIVE.

- Décision 2014/036 du 28/10/2014 :
**INSERTIONS EQUIPE MAGAZINE NOV-DEC 2014 POUR UN MONTANT DE
19 000.00 € HT AUPRES D' AMAURY MEDIAS.**

- Décision 2014/037 du 04/11/2014 :
**ACQUISITION GENERATEUR AIR CHAUD TYPE C2 POUR UN MONTANT DE
4 547.25 € HT AUPRES DE SYGE ENERGIE.**

- Décision 2014/038 du 04/11/2014 :
**INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS ELLE MAGAZINE POUR UN MONTANT DE
5 000.00 € HT AUPRES DE SKI FRANCE MONTANGE.**

- Décision 2014/039 du 10/11/2014 :
**LOCATION ET MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR COULEUR AUPRES DE RICOH
FRANCE.**

- Décision 2014/040 du 25/11/2014 :
**ACQUISITION VEHICULE LEGER TYPE QUAD POUR UN MONTANT DE
23 820.00 € HT AUPRES DE M TECH RACING.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
M. Jacques MARTIN



[Handwritten signature in blue ink]